



SUPPer VOUS SOUHAITE une BONNE ANNEE 2015 !

SUPPer est adhérent à



Syndicat Unitaire et
Pluraliste du Personnel

TSA , le 6 janvier 2015

www.supper.org

L'année 2014 s'est terminée avec de très bons chiffres financiers. Participation et Intéressement plafonné sont à prévoir pour fin juin. Nos prises de commandes ont très largement dépassé les objectifs, en partie grâce à l'Affaire GOWIND qui s'est manifestée et concrétisée très rapidement avec l'Egypte. Le chiffre d'affaires a été bien tenu, et les résultats sont encore cette année, très positifs, à deux chiffres. Par contre du côté des NAO, nous n'avons pas entendu le même discours...!

En cours d'année les négociations du marché Rafale en Inde (MMRCA) se sont poursuivies, elles arrivent dans la dernière ligne droite ; d'autres affaires Rafale export sont aussi en négociations actives. Les contrats doivent arriver cette année. Cependant l'annonce des transferts de postes (CSS et détecteurs GE) vient assombrir les perspectives pour une centaine de salariés d'Elancourt.

Heure d'information syndicale sur les transferts : courant semaine prochaine

L'année 2014 a passé le creux de charges, qui était moins important qu'estimé pour justifier une GAE qui a vu la suppression de 260 postes, mais aussi la création de 75 postes : 67 jeunes de moins de 30 ans ont été embauchés entre janvier et octobre.

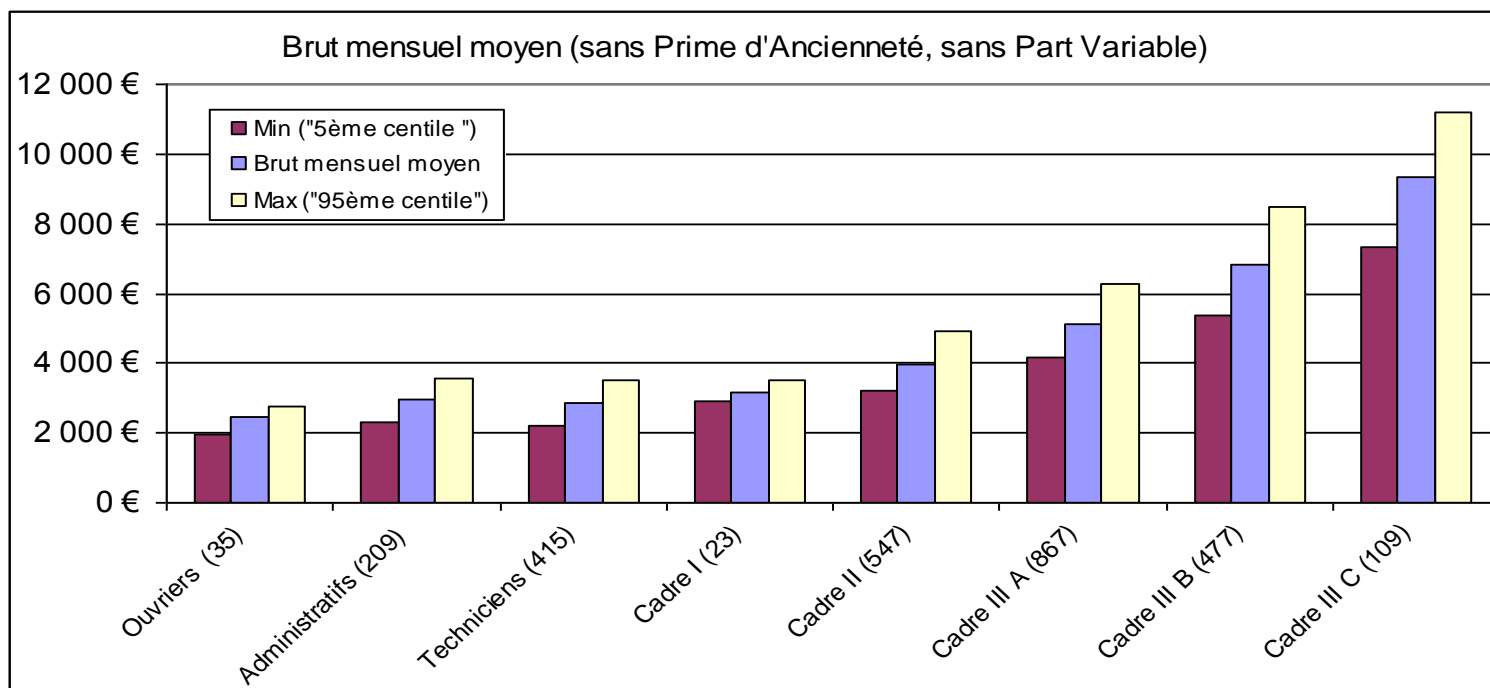
La première question des NAO est celle des congés d'été : la direction a annoncé son intention de placer les 10 jours de congés collectifs en fermant 2 semaines en aout 2015 et de laisser l'entreprise ouverte entre Noël et le jour de l'an. Les accords d'entreprise prévoient que les 5 RTT collectifs sont à placer en priorité sur les "ponts" ; SUPPer demande l'application des accords.

Tribunal de Rambouillet : la CGC a été déboutée de son recours en annulation des élections professionnelles d'Elancourt

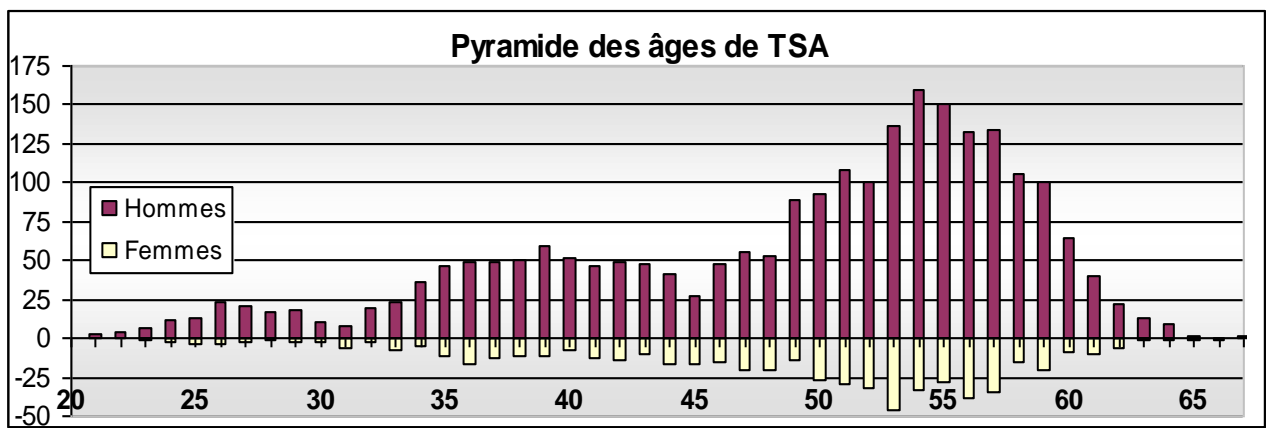
En cas de désaccord, c'est votre mobilisation qui décide : la direction l'avait annoncé l'an dernier ("Vous étiez combien ce matin dans l'atrium ?"). SUPPer appelle à la mobilisation unitaire : emplois et salaires, c'est un même combat !

Pour une année de mobilisation pour l'avenir de TSA et de ses salariés, dans l'unité.

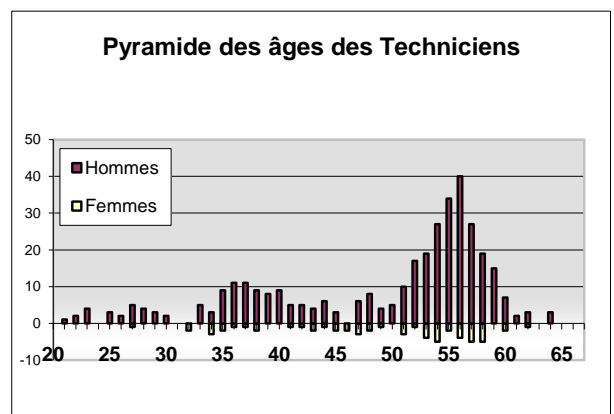
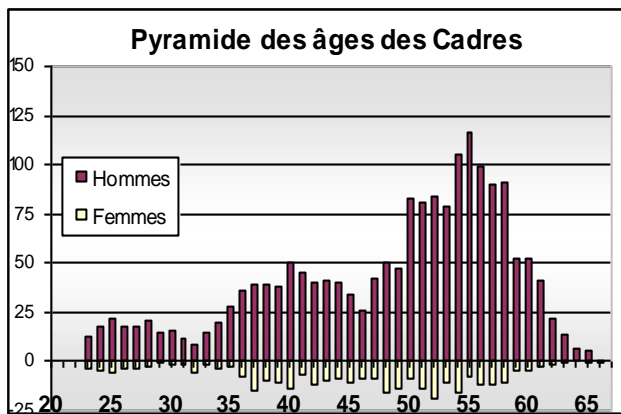
En préparation des réunions de négociations salariales, la direction a remis aux syndicats, un document fournissant des chiffres statistiques sur les salariés et les salaires. Nous en présentons quelque uns, qui nous paraissent intéressants.



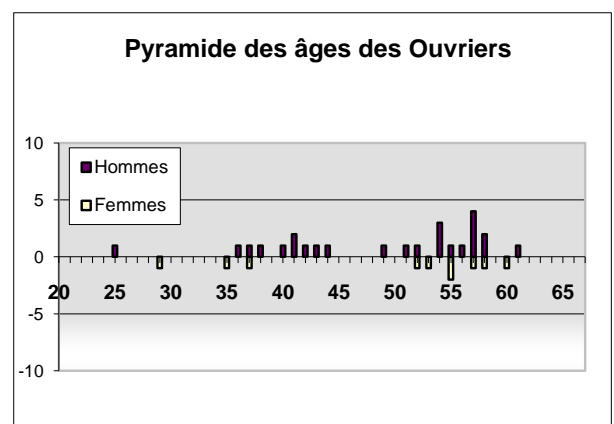
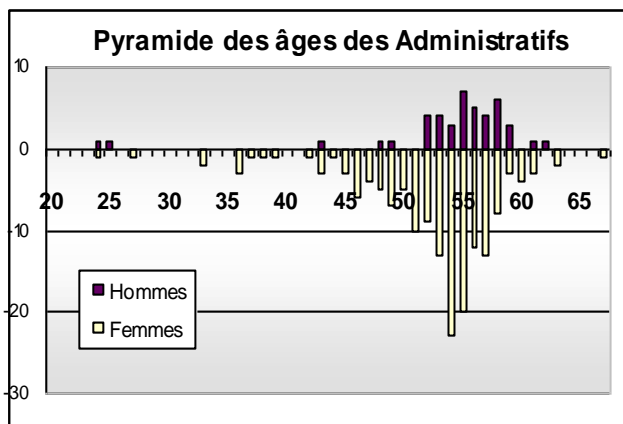
Nous disposons des statistiques chiffrées par niveau et par centre, pour chacune des catégories des Mensuels et des Cadres : nous les demander !



L'âge moyen se situe vers 48 ans et demi ; l'âge médian est de 51 ans pour les hommes, 50,5 ans pour les femmes. Ces derniers chiffres n'ont pas évolué depuis l'an dernier, grâce aux embauches de jeunes, essentiellement des cadres Position I.



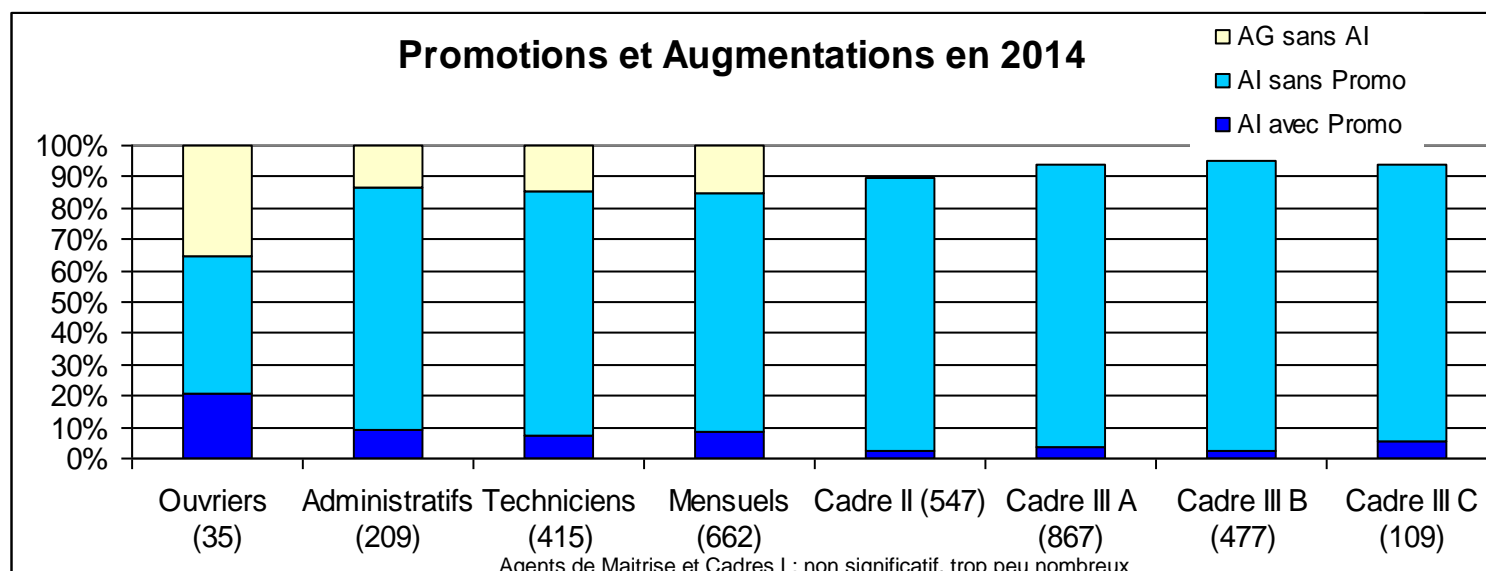
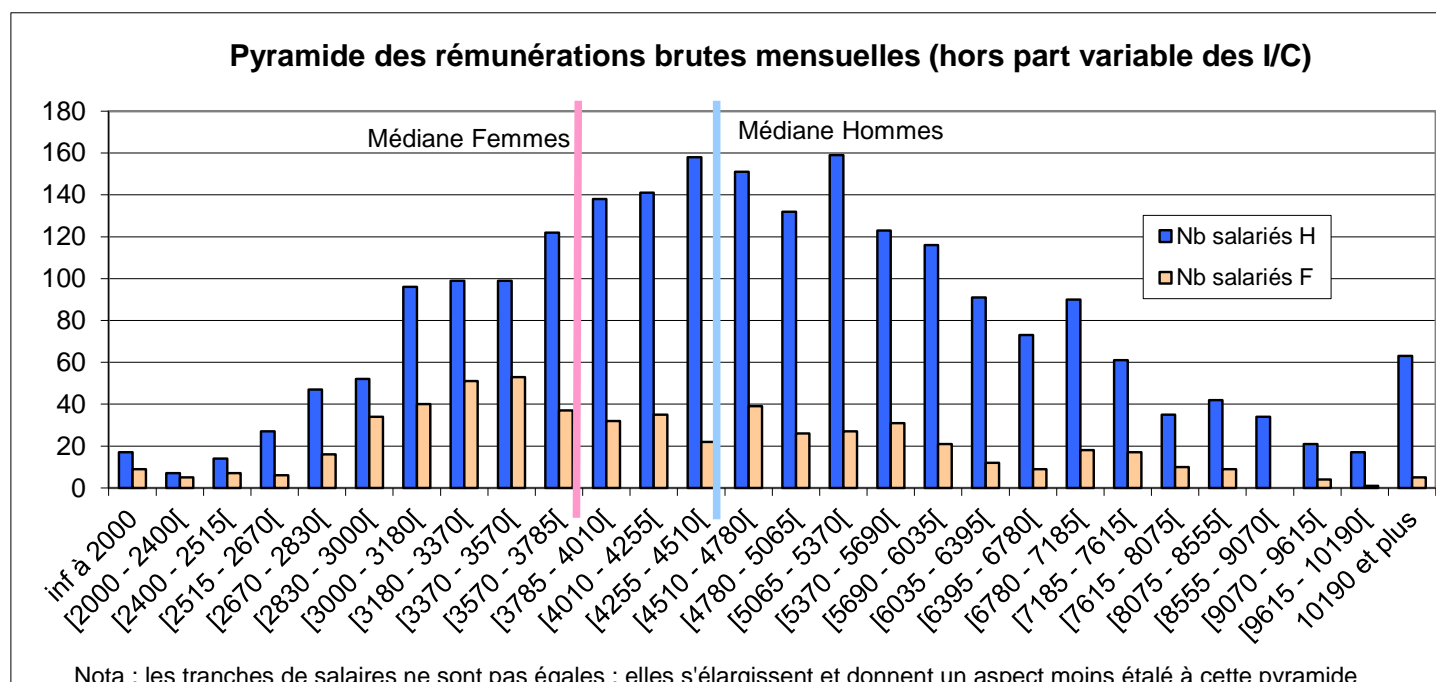
La disparition des catégories "ouvriers" et "administratifs" se poursuit.



Evolution des effectifs depuis 2006 : l'érosion touche plus les catégories modestes que les directeurs...

	fin 2006	fin 2007	fin 2008	fin 2009	fin 2010	fin 2011	fin 2012	fin 2013	fin 2014
Ouvriers	115	95	82	75	65	58	56	43	35
Administratifs	474	403	362	333	296	262	236	228	209
Techniciens	799	685	618	574	552	512	488	456	415
Ingénieur Pos. I	5	13	11	5	19	10	11	16	23
Ingénieur Pos. II	1005	852	804	781	773	743	710	673	654
Ingénieur Pos. III A	1013	964	935	931	947	923	908	895	867
Ingénieur Pos. III B	565	523	509	518	529	502	507	506	477
Ingénieur Pos. III C	135	139	142	142	134	115	112	108	109
Effectif CDI actif	4111	3674	3463	3359	3315	3125	3028	2925	2789

La médiane de la pyramide des rémunérations des Femmes s'est rapprochée de celle des Hommes :



En 2014, les mensuels ont bénéficié d'une augmentation générale de 1,3%. Les cadres n'en bénéficient pas : 10% des cadres II et 6% des Cadres III n'ont eu aucune augmentation. L'indice des prix INSEE a augmenté de 0,3% de nov 2013 à nov 2014.

Taux d'atteinte de la Rémunération Variable des cadres :

	Ingénieur Pos. II				Ingénieur Pos. III A				Ingénieur Pos. III B				Ingénieur Pos. III C			
	TSA	CN	HN	JA	TSA	CN	HN	JA	TSA	CN	HN	JA	TSA	CN	HN	JA
RV versée en 2011	94,2%	95,6%	93,6%	92,8%	98,1%	98,3%	97,4%	98,3%	99,7%	100,0%	98,4%	100,4%	99,6%	99,7%	92,0%	102,6%
RV versée en 2012	112,4%	110,7%	111,5%	115,6%	114,7%	112,6%	116,4%	116,3%	116,3%	113,2%	119,9%	120,1%	116,2%	114,1%	123,0%	120,7%
RV versée en 2013	106,6%	105,7%	107,9%	106,6%	109,4%	107,5%	111,6%	110,1%	111,1%	108,8%	113,9%	113,1%	111,0%	108,7%	117,7%	117,5%
RV versée en 2014	116,1%	116,5%	116,1%	115,4%	118,7%	117,9%	118,8%	118,8%	120,3%	120,0%	120,4%	120,7%	119,8%	119,6%	122,4%	119,5%

La rémunération variable 2014 a compensé légèrement la faiblesse des AI distribuées : elle a augmenté de près de 10%, ce qui donne 0,8%, ramené au salaire annuel.

Salaire brut mensuel des actifs selon les Positions et Niveaux

Position	Niveau	Nb Actifs	Brut mensuel sans PA	"min"	"max"
Ouvriers	3.1	1	PA : Prime d'Ancienneté		
	3.2	2			
	3.3	2			
	4.1	12	2 411 €	2 277 €	2 581 €
	4.2	9	2 530 €	2 360 €	2 652 €
	4.3	9	2 717 €	2 626 €	2 812 €
	Ensemble	35	2 460 €	1 943 €	2 773 €
Administratifs	3.2	2			
	3.3	4			
	4.1	5	2 508 €	2 365 €	2 629 €
	4.2	10	2 529 €	2 333 €	2 770 €
	4.3	15	2 609 €	2 098 €	3 145 €
	5.1	42	2 797 €	2 302 €	3 309 €
	5.2	49	2 909 €	2 690 €	3 161 €
	5.3	81	3 266 €	2 900 €	3 723 €
	5.3bis	3			
		Ensemble	209	2 971 €	2 333 €
Techniciens	3.2	10	1 859 €	1 833 €	1 893 €
	3.3	0			
	4.1	5	2 225 €	2 025 €	2 353 €
	4.2	19	2 320 €	2 059 €	2 642 €
	4.3	11	2 434 €	2 101 €	2 698 €
	5.1	65	2 537 €	2 245 €	2 810 €
	5.2	113	2 775 €	2 456 €	3 208 €
	5.3	170	3 097 €	2 696 €	3 661 €
	5.3bis	22	3 294 €	3 061 €	3 910 €
		Ensemble	415	2 838 €	2 230 €
Maitrise	5.2	1			
	5.3	2			
	Ensemble	3			
Position	Indice	Nb Actifs	Brut mensuel sans RV	"min"	"max"
Cadre I	76	15	RV : Rémunération Variable		
	84	8	Non communiqué		
	86	0			
	Ensemble	23	3 163 €	2 894 €	3 510 €
Cadre II	100	102	3 439 €		
	108	99	3 630 €		
	114	92	3 824 €		
	120	53	4 006 €	Non communiqué	
	125	123	4 090 €		
	130	69	4 285 €		
	135	111	4 540 €		
	Ensemble	547	3 978 €	3 233 €	4 901 €
Cadre III A	135	867	5 106 €	4 192 €	6 300 €
Cadre III B	180	477	6 822 €	5 360 €	8 496 €
Cadre III C	240	109	9 346 €	7 306 €	11 197 €
Ensemble des Cadres		2023	5 340 €	3 406 €	8524 €

Nota : - les chiffres concernant une population inférieure à 5 ne sont pas affichés, mais ils comptent dans l'ensemble.
Salaire "min" = 5^{ème} centile : salaire en **dessous** duquel on trouve 5% des salariés les **moins** payés de la catégorie
Salaire "max" = 95^{ème} centile : salaire en **dessus** duquel on trouve 5% des salariés les **mieux** payés de la catégorie